

Compte rendu CAPL n° 3 catégorie C/ filière fiscale - MUTATIONS du 21 juin 2013**Déclaration Liminaire (extraits)**

FO DGFIP ne peut débiter cette CAP sans condamner à nouveau les suppressions d'emplois qui se poursuivent, Les agents de la DGFIP sont particulièrement touchés. La souffrance au travail est la réalité des services .

En Vendée entre 2005 et 2013 ce sont 121 emplois C qui ont été supprimés.

Ce sont 28000 postes qui ont été supprimés ces 10 dernières années dans les départements.

L'impact et les conséquences des suppressions d'emplois se retrouvent dans le mouvement national C puisque seules 40 ,50 % des demandes obtiennent satisfaction.

Le nombre de rapprochements en attente est toujours trop important et le nombre de postes vacants après le mouvement définitif est de 570 agents :

10 postes restent vacants pour le département de la Vendée avec un déficit de 7,3 agents

Cette situation va encore s'aggraver compte tenu tous les départs en retraite après le 01/09/2013

Pouvez vous nous communiquer les informations sur ce point?

La Direction Générale vient d'annoncer l'appel sur les **listes complémentaires de 500 lauréats pour les concours communs de catégorie C**

Disposez-vous d'informations sur le nombre pour la filière fiscale et la date de prise de fonction ?

Nous venons de prendre connaissance cette semaine d'une version d'un document « **Démarche stratégique** » Intitulé « **Une stratégie de confiance** »,

Les orientations sont en totale contradiction avec les revendications de FORCE OUVRIERE et confirment en particulier une restructuration des services et du réseau ,

Réponse du Directeur :

La **démarche stratégique** , nous en avons déjà débattu , les décisions sont nationales , nous attendons d'en savoir plus.

L'actualité criante est l'orientation concernant les **retraites** ; ce sont des propositions et les agents s'inquiètent et déposent des dossiers à titre conservatoire. Nous sommes dans une situation inconfortable, nous ne connaissons les suites des propositions faites. Nous n'avons pas d'information concernant **l'affectation des lauréats au concours**.

FO-DGFIP : les décisions sont nationales mais leur déclinaison est locale. Et vous esquiviez la discussion .

Vous vous êtes préparé à la mise en oeuvre des nouvelles fusions et restructurations des services et vous refusez d'aborder la discussion.

Vous prenez aussi des décisions en local toujours avec la même méthode du fait accompli telle par exemple, que la fusion des secteurs d'assiette que vous n'avez abordé que quelques jours avant l'annonce de cette fusion en septembre 2012

Le nombre des secteurs d'assiette est passé de 17 secteurs à 11.

Alors que le manque d'agents est criant dans ces services vous avez décidé de « sortir » 6 B des secteurs. Vous ne l'expliquez pas et vous refusez toujours de répondre sur l'avenir de ces agents B.

10 postes C restent vacants dont 4 EDRA pour le département de la Vendée avec un déficit de 7,3 agents au 01/09/2013 selon les informations communiquées aux représentants du personnel ce jour

Cette situation de déficit est liée aux suppressions d'emplois successives(121 emplois C ont été supprimés en Vendée entre 2005 et 2013), et risque d'être aggravée par les départs à la retraite après le 01/09/2013 encore inconnus de la DDFIP! La Direction Générale a annoncé début juin l'appel d'un total de 500 lauréats pour les concours commun de catégorie C et le Directeur n'a pu nous répondre sur la date de prise de fonction !

Les représentants du personnel des trois organisations syndicale FO , CGT et Solidaires ont votés contre le projet de mouvement C dans son ensemble,

nous citons ce document « **Élaborer un plan de cadrage sur l'adaptation du réseau: fusion de services identiques implantés sur le même site, resserrement du réseau des SPF et des SIE et de trésoreries mixtes et spécialisation de services** ». Ces propositions de fusion et les restructurations de services que la DG veut mettre en oeuvre sont l'un des « leviers » que vous attendez dans la continuité des suppressions. Pour les agents, ces suppressions d'emplois ne sont pas incontournables, et vos propositions pour les absorber sont inacceptables.

FORCE OUVRIERE revendique :

- **L'arrêt de la démarche stratégique directionnelle**
- **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à l'interministérialité, à la régionalisation (acte 3 de décentralisation), non à la fermeture des trésoreries.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois**
- **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

F.O.-DGFIP a condamné la suppression du mouvement de mutation du 1er Avril 2014 de la filière Gestion Publique et demande l'instauration de deux mouvements annuels pour tous les agents,